

Collège Marcel Pagnol

REUNION 3^{ème}

Mardi 17 septembre 2019

SOMMAIRE

- **oZe 92**
- **Modalités**
- **Le Socle de Compétences**
- **L'Accompagnement Personnalisé**
- **Le DNB 2020**
- **Le stage en entreprise**
- **L'orientation post-Troisième**
- **La présentation de l'Equipe Pédagogique**

oze 92

En tant qu'utilisateur, vous disposez d'un accès unique et sécurisé à partir duquel vous pouvez accéder à des outils pédagogiques, administratifs, à des informations sur la vie de l'établissement et sur la scolarité de votre enfant.

ATTENTION :

oze 92 ne remplace en rien :

- **Le carnet de correspondance** que votre enfant doit avoir **en permanence** avec lui.
- **Le matériel** nécessaire à un bon apprentissage. (cahiers, livres, ...)
- **L'agenda**, sur lequel votre enfant **doit noter ses devoirs**.

Rappel : Le cahier de textes est complété régulièrement par les professeurs.

Régulièrement ne signifie pas « heure par heure »...

En cas de perte de code, la famille devra communiquer via le mail de l'établissement :

0921501g@ac-versailles.fr

Les modalités depuis 2016



De nouveaux programmes

conçus par cycle en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Un livret scolaire unique numérique du CP à la 3^e



Un brevet rénové avec un oral et une épreuve de sciences supplémentaires



Quatre parcours éducatifs pour développer l'esprit critique, la créativité et l'autonomie des élèves :



- Enseignements communs
- Enseignements complémentaires (AP)
- Enseignements complémentaires (EPI)



Un accompagnement personnalisé pour tous les élèves

5^e → 3^e **1 à 2 h** par semaine



Des enseignements pratiques interdisciplinaires

déclinés en **huit thèmes** aboutissant à des réalisations individuelles ou collectives



Plus de travail en petits groupes, plus d'expression orale

- apprendre différemment
- consolider ses fondamentaux
- s'entraîner à prendre la parole

Le Socle de Compétences



Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Domaine 1

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER.

• *Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langages :*

- Langue française.
- Langues vivantes étrangères
- Langages mathématiques, scientifiques et informatiques.
- Langages des arts et du corps.

Domaine 2

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE.

• *Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors.*

- Accès à l'information et à la documentation.
- Outils numériques.
- Conduites de projets individuels et collectifs
- Organisation des apprentissages.

Domaine 3

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN.

• *Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution*

- Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté.
- Formation morale et civique.
- Respect des choix personnels et des responsabilités individuelles.

Domaine 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES.

• *Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.*

- Approches scientifiques et techniques de la Terre et de l'univers.
- Curiosité et sens de l'observation.
- Capacité à résoudre des problèmes.

Domaine 5

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.

• *Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique.*

- Compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace.
- Interprétation des productions culturelles humaines.
- Connaissance du monde social contemporain.

L'Accompagnement Personnalisé



L'Accompagnement Personnalisé est à destination de tous les élèves du plus fragile au plus performant. Il est de 2 heures par semaine.

4 x 0,5 h pour l'ensemble des classes de 3^{ème} en Français, Histoire-Géographie Education Morale et Civique, Mathématiques, Sciences Physiques et Technologie.

Différentes modalités d'enseignement peuvent être proposées (médiation entre élèves, tutorat, séance d'entraînement, ateliers) en effectif réduit.

L'AP repose sur les programmes dans l'objectif de **maîtriser le socle commun**.

Les activités conduites doivent :

- **favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail,**
- **renforcer la culture générale.**

LE DNB

Diplôme National du Brevet



Les modalités du Brevet :

Des disciplines
supplémentaires



8H

d'épreuves écrites



Une
cérémonie
républicaine
de
remise des
diplômes

LE DNB



Deux jours d'épreuves écrites

- Le premier jour :

**L'Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique (2h)
et le Français (3h).**

Des questions identifiées pour chaque discipline.

Un travail d'écriture d'invention ou de réflexion au choix.

Une dictée et une réécriture.

LE DNB



- Le deuxième jour :

Une épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de **Mathématiques** (2 heures) et de **Sciences Expérimentales et de Technologie** (1heure)

Des questions identifiées pour chaque discipline.

Un exercice de programmation informatique, en lien avec les programmes de mathématiques et de technologie.

LE DNB



Et une épreuve orale

Une épreuve orale de 15 minutes

(5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.

La maîtrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.

Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des E.P.I ou des parcours éducatifs.

LE BAREME



Le contrôle continu représente 400 points.

Chacun des **8 champs d'apprentissage** du socle commun pris en compte apporte un nombre de points à l'élève, selon le niveau de maîtrise arrêté lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Un bonus est ajouté pour un enseignement de complément ou la langue des signes française (LSF) si les objectifs des programmes sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points).

LE DNB



Le contrôle final représente **400 points**.

Le Français est évalué sur **100 points**.

L'Histoire-Géographie et l'Enseignement Moral et Civique sont évalués sur **50 points**.

Les Mathématiques sont évalués sur **100 points**.

Les SVT, la Physique-Chimie et la Technologie sont évaluées sur **50 points**.

L'épreuve orale est évaluée sur **100 points**.

L'élève est reçu s'il cumule **400 points** sur les 800.



LE DNB



Les dates-clés :

Afin de préparer au mieux les élèves, auront lieu au cours de cette année scolaire une évaluation commune (diverses matières) et un Brevet Blanc :

- 1/ **Epreuves communes** durant la semaine du 09 décembre 2019.
- 2/ **Brevet blanc** durant la semaine du 9 mars 2020.
- 3/ **Oral blanc** du DNB le 25 mars 2020

Des ateliers de révisions au DNB auront lieu durant 2 jours (Les lundi et le mardi avant le Brevet).

Le stage en entreprise



Il s'agit d'un stage d'observation dont les objectifs sont la sensibilisation à l'environnement technologique, économique et professionnel, il s'inscrit dans la formation de tout élève et dans le parcours éducatif AVENIR.

Dates du stage :

Du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2020.

Durant leur stage, les élèves devront rédiger un rapport selon une présentation prédéfinie (dossier qui sera remis aux élèves par le professeur de Technologie quelques jours avant leur départ en stage).

**Ce rapport devra être remis au Professeur Principal
le lundi 03 février 2020 au plus tard.**

L'orientation post -Troisième



CIO

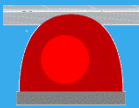
Centre d'Information et d'Orientation

101 route de l'Empereur

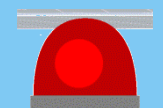
92500 Rueil Malmaison

Tel: 01.47.49.43.00

Les Professeurs Principaux de 3^{ème} ont la possibilité de travailler sur l'orientation et les parcours scolaires durant les heures de vie de classe (TSO) prévues à l'emploi du temps.



Inscription au Lycée & Bourses



Vous avez été destinataires, par mail ou courrier postal, d'un document relatif aux demandes de bourses scolaires.

ATTENTION !! Sur ce document apparaissent des codes indispensables pour l'inscription de votre enfant au lycée en juin 2020.

LISEZ bien et CONSERVEZ ce document. Merci de vous rapprocher du Secrétariat de la Direction si vous ne l'avez pas reçu.

Vous pourrez retrouver ce diaporama sur le site du collège :

<http://www.clg-pagnol-rueil.ac-versailles.fr/>

Merci de votre attention.

Les Professeurs Principaux de 3^{ème}